

Demi-Pension

Le collège reste ouvert de 12h35 à 14h00 pour les demi-pensionnaires.

Deux formules sont proposées :

Inscription régulière (statut de demi-pensionnaire) : c'est-à-dire, pendant au minimum un trimestre. Le règlement s'effectue, en même temps que le règlement de la contribution des familles. Le changement de statut n'est possible qu'à l'issue d'une période de facturation. La demande doit être écrite et envoyée par mail à la vie scolaire (viescolaire@eugenedemazenod.org) ainsi qu'au service comptabilité (comptabilite@eugenedemazenod.org) au plus tard huit jours ouvrés avant la fin de la période de facturation. En cas d'absence pour une maladie d'une durée égale ou supérieure à une semaine, justifiée par certificat médical, les sommes trop perçues au titre de la demi-pension sont remboursées, après demande écrite de la famille adressée à la comptabilité. En cas d'autorisation occasionnelle de sortie à la demande de la famille (ticket bleu), le montant du repas reste dû. En cas de départ pour cas de force majeure ou d'exclusion définitive, le remboursement des repas non pris intervient à compter du premier jour qui suit celle-ci.

Tarif Inscription régulière (demi-pensionnaire) : 6,55 € / repas

Entourer les jours de présence :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

N.B. : Les départs en vacances anticipés étant interdits, les repas ne sont évidemment pas remboursés.

Inscription occasionnelle : Pour déjeuner occasionnellement au collège, l'élève externe doit se procurer un carnet de 5 ou 10 tickets auprès de la comptabilité ; le prix de ce carnet sera porté sur la facture.

Tarif Inscription occasionnelle : 7,55 € / repas (37,75 € le carnet)

Etude

Une étude est organisée de 17h15 à 18h15.

Cette étude doit permettre aux élèves de commencer leur travail. Le silence et la concentration sont donc de rigueur. C'est pour cela que les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans la salle d'étude et que les élèves inscrits ne peuvent la quitter qu'à 18h15.

Tout changement de fréquentation doit être signalé par courrier en fin de mois.

Tarif : Forfait : 15 €/semaine (ce tarif reste dû même en cas d'absence pour maladie ou autre motif).

A 18h15 les élèves ne sont plus sous la responsabilité du collège.

Je soussigné(e)déclare inscrire mon enfanten classe de.....
à l'étude payante et avoir pris connaissance de son fonctionnement.

Entourer les jours de présence :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

N.B. : Inscription occasionnelle

Une inscription occasionnelle doit être mentionnée dans le carnet de correspondance de l'élève le jour-même.

Tarif Occasionnel : 8 €/jour

Le/...../.....

Nom Prénom élève :

SIGNATURES